

## **Compte rendu de la réunion du conseil municipal du Vendredi 27 Mai 2016**

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Alain Marzin.

**Ordre du Jour:**

### **1-Acquisition du bâtiment « TRISKALIA »**

Le conseil d'administration de Triskalia a validé l'acquisition de terrains dans la zone artisanale pour une superficie de 4.043m<sup>2</sup>, au prix de 3,14€ le m<sup>2</sup>, ainsi que la vente des bâtiments situés rue du docteur Le Moine, pour un montant de 70.000€.

Avis favorable du conseil.

### **2- S D E (Syndicat Départemental Electrification):**

Le S D E a été sollicité pour relancer une pré-étude et un chiffrage sommaire, concernant les travaux d'effacement des réseaux (rue de la Gare, rue des 3 frères Manac'h, rue de la scierie, rue du Père Maunoir, et Lan Maël).

L'estimation des travaux d'effacement s'élèverait à 354.880€ avec une participation de la commune de l'ordre de 180.000€.

Lors du vote du budget 2016, des crédits à hauteur de 120.000€ avaient été votés sur ce programme.

Ces crédits ne seront pas consommés en 2016, qui sera l'année d'études. La réalisation des travaux pourrait se faire sur 2017 avec une programmation sur 2 tranches budgétaire 2016/ 2017.

Avis favorable du conseil.

### **3- Acte Notarié: E R DF (passages de lignes souterraines):**

Dans le cadre des travaux de démolition de la maison au 22, rue de la gare, ERDF a du enterrer 2 lignes électriques sur cette parcelle du domaine privé communal.

Afin de régulariser administrativement et juridiquement la situation il convient d'établir un acte authentique lequel sera rédigé par un notaire désigné par ERDF à ses frais exclusifs.

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'acte.

### **4-Règlement du cimetière:**

Le centre de gestion a été missionné pour assister la commune dans les procédures administratives liées au cimetière, (jusqu'à présent il n'y avait pas de règlement communal).

Le règlement est un document qui recense les différentes règles qui régissent le cimetière: conditions générales d'inhumation, choix des emplacements, dimensions des concessions.

Dans le cimetière communal, environ la moitié des sépultures sont en terrain commun, c'est à dire qu'il n'existe pas de concession.

Après approbation de la procédure, les familles recevront un courrier leur proposant de régulariser la situation, c'est à dire prendre une concession. Sinon la commune pourra reprendre l'emplacement avec dépôt des reliques dans l'ossuaire communal.

Avis favorable du conseil municipal.

### **5- Jury d'assises:**

Après tirage au sort, 3 personnes ont été désignées.

Mme Jouan Sylvie / Mr André Houarner / Mr Nicolas Simon.

## **6 Questions et information diverses:**

– **Profil baignade:** L'étude ayant été réalisée pour un montant de 3.540€ ,subventionnée à 50% par l'agence de l'eau.

-inventaire des sources de pollution potentielle et mesures de gestion.

-contrôle visuel quotidien de la transparence de l'eau de baignade.

– arrêté de fermeture de baignade prêt en mairie en cas de pollution.

Le plan d'action avec les principales mesures mise en oeuvre.

-2016: comptage des baigneurs pour une meilleure définition de l'usage.

– 2016/ 2017: Prise de décision par rapport à un curage éventuel.

La prolifération de cyanophycées étant favorisée par la présence de 25 cm de sédiments riches en phosphore.

L' « étang des sources » ayant été créé il y a 26 ans,le dépôt de sédiments est estimé a environ 1cm par an.

## **Cantine:**

Ouverture prévue le 6 Juin avec un service, puis deux services à partir du 13 Juin.

**Adhésion** de la commune au groupement d'achat : Océade Bretagne.

**Projet de fusion du comité d'entraide** de Maël-Carhaix avec celui de Callac.

**Lotissement « Le clos de l'étang »:** la moitié des lots étant vendus ou réservés, il resterait 7 lots disponibles (15€ le m2).

**Office des sports:** Le contrat CAE arrive à terme en Décembre 2016, un essai de conventionnement tripartite est en cours , le but étant la pérennisation de l'emploi.

**Rue de la Gare:** une réflexion sur le futur plan de circulation va être engagée.

## **Evènement Glenmor:**

L'inauguration de la stèle aura lieu le samedi 18 Juin à 17h en présence de nombreuses personnalités et artistes,avec un concert a la salle « Arc En Ciel » à 20h30.